Image not found or type unknown

Donation d'une maison à un de ses enfants

Par **jul42**, le **06/05/2016** à **11:08**

Bonjour,
Mon grand-père est décédé l'an dernier. Sa maison est revenue à ma mère et à mon oncle. Ils envisagent de vendre la maison. Je souhaiterai la reprendre pour qu'elle reste dans la famille. J'ai un frère et une soeur et mon oncle n'a pas d'enfant. Dois-je racheter la maison ou une donation est-elle envisageable? Comment ne pas désavantager mes frères et soeurs?
Merci

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés